

REUNION DE BASSIN COMMUNE

**CONSEILLERS PRINCIPAUX D'EDUCATION
PROFESSEURS-DOCUMENTALISTES
CONSEILLERS D'ORIENTATION PSYCHOLOGUES**

Bassin de Neuilly. Jeudi 27 mars 2014

**FORMATION A L'ORIENTATION :
COMMENT METTRE EN ŒUVRE
LE PARCOURS D'INFORMATION ET D'ORIENTATION**

QUELQUES POINTS IMPORTANTS DE TEXTES DE REFERENCE

- ❖ Loi pour la Refondation de l'Ecole
- ❖ Circulaire de rentrée 2013
- ❖ Référentiels de compétences
- ❖ Socle commun : compétences 6 et 7 (grilles de référence du LPC)

THEMES DES ATELIERS

FICHE-PROJET

Loi pour la Refondation de l'Ecole.

Juillet 2013

Art. L. 331-7.

L'orientation et les formations proposées aux élèves tiennent compte du développement de leurs aspirations et de leurs aptitudes et des perspectives professionnelles liées aux besoins prévisibles de la société, de l'économie et de l'aménagement du territoire. Elles favorisent la représentation équilibrée entre les femmes et les hommes parmi les filières de formation.

Afin d'élaborer son projet d'orientation scolaire et professionnelle et d'éclairer ses choix d'orientation, un parcours individuel d'information, d'orientation et de découverte du monde économique et professionnel est proposé à chaque élève, aux différentes étapes de sa scolarité du second degré. « Il est défini, sous la responsabilité du chef d'établissement et avec l'élève, ses parents ou son responsable légal, par les conseillers d'orientation-psychologues, les enseignants et les autres professionnels compétents. Les administrations concernées, les collectivités territoriales, les organisations professionnelles, les entreprises et les associations contribuent à la mise en œuvre de ce parcours.

CIRCULAIRE D'ORIENTATION ET DE PREPARATION

DE LA RENTREE 2013

BO n° 15, 11 avril 2013

- ❖ *Permettre à tous de réussir dans le second degré et de s'insérer dans la vie professionnelle dans les meilleures conditions* représente un des objectifs de la refondation de l'Ecole.

- ❖ *Accompagner tous les élèves et lutter efficacement contre les inégalités sociales, culturelles et territoriales*
 - au **collège**, redonner du sens à la notion de parcours et l'inscrire dans un cadre renouvelé
 - Construire progressivement le « parcours d'information, d'orientation et de découverte du monde économique et professionnel »
 - Concevoir une approche d'éducation à l'orientation dynamique et cohérente sur l'ensemble de la scolarité
 - Elaborer progressivement un projet personnel, fondé sur une connaissance du monde économique et professionnel, ainsi que des voies de formation et des métiers

CIRCULAIRE D'ORIENTATION ET DE PREPARATION DE LA RENTREE 2013

- ❖ Permettre à tous les élèves du **lycée** de réussir pour favoriser leur poursuite d'études dans l'enseignement supérieur et leur insertion dans la vie professionnelle.
- ❖ Accorder une attention particulière à la valorisation des **parcours de formation professionnelle** afin de rendre ceux-ci plus attractifs et diminuer sensiblement les sorties en cours de cursus.
- ❖ Concevoir des dispositifs de personnalisation des parcours pour favoriser une meilleure transition vers l'enseignement supérieur et permettre de mieux y réussir pour les élèves des séries générales et technologiques comme pour ceux des séries professionnelles.

***La lutte contre le décrochage scolaire* [une des 5 priorités de la circulaire]**

Enjeu majeur pour la cohésion sociale et l'équité du système éducatif

- **Nécessaire mobilisation de toute la communauté éducative, en lien avec les collectivités locales et les représentants du monde professionnel pour proposer une solution à chaque jeune en situation de décrochage**
- **Sensibilisation de l'ensemble des personnels des collèges, des lycées et des CIO à leur rôle déterminant pour favoriser la persévérance et le bien-être à l'école et mieux accompagner les élèves dans la préparation de leurs choix en matière d'orientation**
- **Améliorer la transition entre le collège et le lycée**
- **Revisiter les processus d'orientation pour faciliter la construction de parcours individuels d'information, d'orientation et de découverte du monde économique et professionnel (notamment en fin de 3^e)**

RÉFÉRENTIELS DE COMPETENCES. Juillet 2013

PROFESSEURS ET PERSONNELS D'EDUCATION

- Transmettre les valeurs de la République
- Viser l'insertion professionnelle et sociale
- Préparer à l'exercice de la citoyenneté
- Lutter contre discriminations et exclusions
- Développer l' esprit critique
- Participer à la construction du parcours de formation pédagogique et éducatif
- Participer à la construction du projet personnel et professionnel

PROFESSEURS

- Contribuer à la mise en place de projets interdisciplinaires
- Intégrer des compétences transversales dans toute démarche
- Accompagner chaque élève dans la construction de son parcours de formation
- Au lycée, contribuer à l'information des élèves sur les filières de l'enseignement supérieur
- Au lycée professionnel, construire des situations d'enseignement et d'apprentissage dans un cadre pédagogique lié au métier visé

Entretenir des relations avec le secteur économique dont relève la formation afin de transmettre aux élèves les spécificités propres au métier ou à la branche professionnelle.

- Développer des espaces d'échanges et de partage d'expériences
- Favoriser la participation et l'implication des élèves

COMPETENCES SPECIFIQUES AU PROFESSEUR-DOCUMENTALISTE

Membre de l'équipe pédagogique et éducative
Responsable du CDI : lieu de formation, de lecture, de culture et d'accès à l'information
Contribue à la formation des élèves pour éducation aux médias et à l'information

Compétences partagées avec l'ensemble des professeurs +

- ❖ Enseignant et maître d'œuvre de l'acquisition par tous les élèves d'une culture de l'information et des médias
- ❖ Intervient dans les formations liées aux objectifs disciplinaires
- ❖ Maître d'œuvre de la politique documentaire
 - définit les besoins documentaires et informationnels
 - organise les ressources pédagogiques et leur mise à disposition
 - diffuse l'information, accessible à toute la communauté éducative
 - organise, en liaison avec l'équipe pédagogique et éducative, la complémentarité des espaces de travail
 - Acteur de l'ouverture de l'EPLE sur son environnement éducatif, culturel et professionnel

COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES AU CONSEILLER PRINCIPAL D'EDUCATION

Responsabilités exercées dans le cadre général de la vie scolaire : placer les adolescents dans les meilleures conditions de vie individuelle et d'épanouissement personnel

- ❖ Conseille l'ensemble de la communauté éducative et anime la politique éducative de l'EPLE, définie au + près des réalités scolaires et sociales
- ❖ Organise conditions de vie, sécurité, qualité de l'organisation matérielle et gestion du temps des élèves.
 - Contribue au bien-être des élèves et à la sérénité du climat scolaire
 - Facilite la transmission d'informations pour assurer le suivi individuel et collectif des élèves
- ❖ Garantit le respect des règles de vie et de droit
 - Intervient dans élaboration du règlement intérieur, enseignement civique et moral, repérage conduites à risques en lien avec personnels sociaux et santé...)
 - Privilégie dialogue et médiation
- ❖ Impulse et coordonne le volet éducatif du projet d'établissement
 - Repère absentéisme, incivilités, violences

LES MISSIONS D'UN CONSEILLER D'ORIENTATION PSYCHOLOGUE

Sources : Décret définissant les missions du COP, 2011
Circulaire rectoriale, octobre 2013

- ❖ Partage son temps de travail entre l'accueil du public au CIO et des permanences en établissement scolaire (généralement 3)
- ❖ Accompagne les élèves dans la construction des compétences à s'orienter tout au long de la vie
- ❖ Favorise l'adaptation réciproque de l'élève et de l'institution scolaire, contribue à mettre en œuvre les conditions de la réussite, permet le développement de la personnalité de chacun
- ❖ Ses axes d'intervention sont contractualisés au regard du projet d'établissement mais également au regard des priorités académiques définies par le Recteur :
 - Individualisation des parcours de formation
 - Accompagnement des équipes
 - Lutte contre le décrochage scolaire

- Assure l'information des élèves et de leurs familles et aide à la formulation de choix d'orientation
 - séances collectives
 - entretiens-conseil avec éventuellement bilans approfondis, tests psychométriques
 - groupes de parole, ateliers
- Intervient auprès des équipes éducatives, de manière complémentaire avec CPE et enseignants sans participer à l'évaluation scolaire
- Contribue à l'observation continue des élèves, apporte son approche spécifique pour aider à comprendre et analyser les problématiques de certains élèves. Il est également en relation à l'extérieur de l'école avec différents services qui ont en charge le suivi et l'accompagnement des jeunes
- Apporte son conseil technique aux enseignants et chefs d'établissement sur les procédures d'orientation et d'affectation, sur les filières et les parcours de formation, sur les métiers

PALIER 3. COMPETENCE 6
COMPETENCES SOCIALES ET CIVIQUES

Connaître les principes et fondements de la vie civique et sociale

- Principaux droits de l'Homme et du citoyen
- Valeurs, symboles, institutions de la République
- Règles fondamentales de la démocratie et de la justice
- Grandes institutions de l'Union européenne et rôle des grands organismes internationaux
- Rôle de la défense nationale
- Fonctionnement et rôle de différents médias

Avoir un comportement responsable

- Respecter les règles de la vie collective
- Comprendre l'importance du respect mutuel et accepter toutes les différences
- Respecter des comportements favorables à sa santé et sa sécurité
- Respecter quelques notions juridiques de base
- Savoir utiliser quelques notions économiques et budgétaires de base

PALIER 3. COMPÉTENCE 7
AUTONOMIE ET INITIATIVE

Être acteur de son parcours de formation et d'orientation

- Se familiariser avec l'environnement économique, les entreprises, les métiers de secteurs et de niveaux de qualification variés
- Connaître les parcours de formation correspondant à ces métiers et les possibilités de s'y intégrer
- Savoir s'auto évaluer et être capable de décrire ses intérêts, ses compétences et ses acquis

Être capable de mobiliser ses ressources intellectuelles et physiques dans diverses situations

- Être autonome dans son travail : savoir l'organiser, le planifier, l'anticiper, rechercher et sélectionner des informations utiles
- Identifier ses points forts et ses points faibles dans des situations variées
- Mobiliser à bon escient ses capacités motrices dans le cadre d'une pratique physique (sportive ou artistique) adaptée à son potentiel

Faire preuve d'initiative

- S'engager dans un projet individuel
- S'intégrer et coopérer dans un projet collectif
- Manifester curiosité, créativité, motivation à travers des activités conduites ou reconnues par l'établissement
- Assumer des rôles, prendre des initiatives et des décisions

ELABORER DES PROJETS COMMUNS

TRAVAIL EN ATELIER

- Entrée en 6ème : sensibilisation à la construction des parcours**
- Classes de 4ème/3ème : préparer ses choix en mettant en adéquation profil personnel et filières d'orientation**
- Préparation Pass Pro / stages 3ème**
- Classe de seconde : sortir de l'indétermination**
- Classes de 1ère / terminale : orientation active**
- LP : oser le BTS**

ELABORATION DE FICHES-PROJETS

FICHE-PROJET

OBJECTIF GENERAL	
OBJECTIFS DU CPE	
OBJECTIFS DU PROFESSEUR-DOCUMENTALISTE	
OBJECTIFS DU COP	
MODALITES (Niveau, nombre de séances)	
AUTRES INTERVENANTS	
DESCRIPTION RAPIDE	
PRODUCTION	
EVALUATION	